Nos parcours de formation

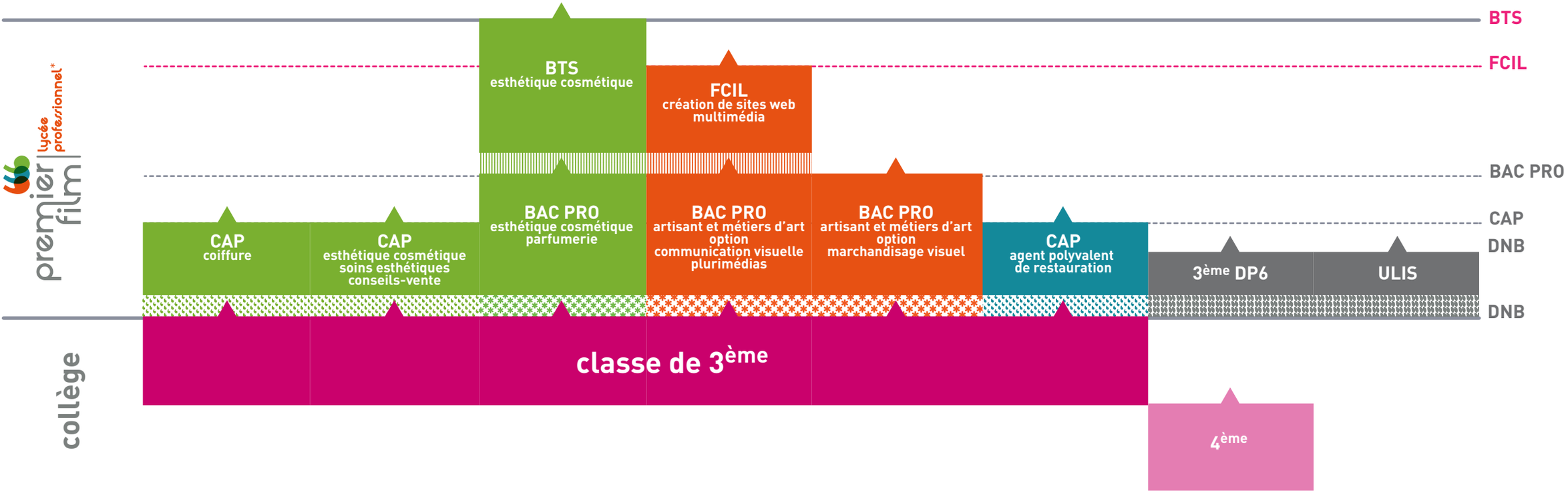

CAP : 2 ans
BAC PRO : 3 ans
BTS : 2 ans après bac pro
FCIL : 1 an après bac pro

Bac pro artisanat et métiers d'art : poursuite d'études posssible en BTS arts appliqués directement liés à la spécialité si mention bien ou très bien au bac ou écoles d'art
3ème DP6 : possibilité d'intégrer un CAP ou un BAC PRO en fonction des résultats scolaires